

ouest  
france 

DECEMBRE 2017

Le **Courrier**  
de l'ouest



Revue de presse

# SAINT LEGER SOUS CHOLET



## Le bon sens paysan en rayon

« La Ferme de chez nous », à Saint-Léger-sous-Cholet, ne fait fonctionner que les circuits courts et ne propose que des produits locaux en vente directe.



« Nous sommes vraiment un commerce de proximité », note l'agriculteur-gérant de « La Ferme de chez nous », Hugues Vigneron.

Pour emprunter le plus court chemin entre producteur et consommateur, quatre agriculteurs des Mauges se sont associés pour créer « La Ferme de chez nous ». C'est aujourd'hui l'unique magasin alimentaire de la commune. En trois ans, l'équipe est passée de quatre à huit salariés et enregistre une croissance annuelle de 10%. Commerce de proximité, « La Ferme de chez nous » fonctionne avec une charte précise : des « apporteurs » bien identifiés et aucun intermédiaire.

### Se développer en réseau

« Nous n'avons rien inventé ! » se défend Hugues Vigneron, éleveur bio à Saint-Christophe-du-Bois, gérant du magasin et à son origine avec trois autres agriculteurs. « Nous avons simplement fait appel au bon sens : nous sommes dans une région où la variété de produits est importante et notre souhait était que les agriculteurs puissent vendre à un juste prix. Ici, chacun apporte sa marchandise. Le transfert de propriété se fait quand le consommateur paie ses achats. On demande au producteur une commission pour régler les besoins du magasin, salaires, loyer, frais de fonctionnement ; sans bénéfice. »

« La Ferme de chez nous » a ouvert avec une vingtaine de producteurs. Ils sont aujourd'hui cinquante, bios ou non, installés à moins de cent kilomètres. « Mais 80% du chiffre réalisé est fait avec des apporteurs installés à moins de trente kilomètres, précise Hugues Vigneron. Nous sommes allés les chercher mais certains sont venus nous voir spontanément. Il n'y a pas de clivage entre produits bios et conventionnels. Nous choisissons des agriculteurs qui travaillent de manière raisonnée, raisonnable. Et nous restons très vigilants sur la qualité. » Plusieurs agriculteurs peuvent proposer les mêmes produits mais le principe est plutôt d'éviter une concurrence exacerbée. Le magasin propose aussi un rayon boucherie-charcuterie, tenu par des professionnels. 70% de la clientèle est très locale : la zone de chalandise n'excède pas dix kilomètres. « Nous sommes vraiment un commerce de proximité, complète Hugues Vigneron. Et on ne nous voit pas comme un service de dépannage, mais bien comme un endroit où l'on nous dit aussi que nous créons du lien social. Tant mieux si c'est le cas, mais nous n'avons pas cette prétention. »

Pour ouvrir le magasin, les quatre agriculteurs ont investi 200.000 euros et le concept a déjà séduit d'autres producteurs. A Mouzillon, en Loire-Atlantique, s'est créée l'an passé, sur le même principe, une seconde « Ferme de chez nous ». A Mortagne-sur-Sèvre, un autre projet est bien avancé, le souhait étant que surgissent ailleurs des initiatives similaires. « Cela nous permettrait de mutualiser certaines choses, espère Hugues Vigneron. Nous voulons encourager des gens à créer des points de vente sous la même bannière avec, pourquoi pas, à terme, l'embauche d'un animateur pour coordonner et dynamiser ce réseau. »

Olivier Hamard

### LA FERME EN CHIFFRES

- 4 agriculteurs à l'origine du magasin
- 8 salariés
- 10% de croissance annuelle
- 50 producteurs environ alimentent les rayons
- 70% de la clientèle est très locale (pas plus d'une dizaine de kilomètres)

# Samedi, il fera pétiller sa collection

Jacques Chupin est à la tête d'une collection de 400 capsules de bouteilles de champagne. Il sera ce samedi au rassemblement des placomusophiles, à Saint-Léger-sous-Cholet.

Ils sont placomusophiles, c'est-à-dire qu'ils collectionnent les plaques de muselet, ces plaques métalliques rondes situées au sommet des bouchons des bouteilles de champagne, mousseux, crémant, bière... L'association qui réunit ces collectionneurs dans les Pays de la Loire organise un rassemblement samedi 2 décembre à Saint-Léger-sous-Cholet. Cette première bourse d'échange de capsules devrait réunir de très nombreux collectionneurs. Parmi eux, Jacques Chupin, du Puy-Saint-Bonnet, a commencé à garder les plaques de muselet des bouteilles de champagne en 1995. En 22 ans, Jacques n'a cessé d'augmenter sa collection, tant quantitativement que qualitativement.

Au départ, il rangeait ses trésors dans une simple boîte. Depuis que sa collection a commencé à prendre de la valeur, il place les capsules dans des coffrets thématiques. « Au départ, c'est un couple d'amis qui m'en a donné l'idée » se rappelle Jacques.

## Son beau-frère lui sert de « rabatteur » à Paris

Aujourd'hui collectionneur averti, il cherche à composer des séries complètes. « Bien sûr, je recherche la rareté. Il est possible de la trouver en rencontrant d'autres passionnés, à l'occasion des bourses d'échange comme celle de samedi ».

Jacques se réjouit à l'avance de ce rendez-vous. En effet, il lui manque certaines capsules lui qui possède déjà



Jacques commence à posséder une belle collection de plaques de muselet de bouteilles de champagne.

celles à l'effigie de Barack Obama, de Nicolas Sarkozy, de Charles De Gaulle, d'Elvis Presley ou des Jeux Olympiques. Au total, il possède actuellement 400 capsules. « Je rentre aussi en contact avec les maisons de

champagne de marque mais il faut du temps pour compléter les séries ».

Jacques peut également compter sur le soutien de son beau-frère, qui réside à Paris. « Il me sert de rabatteur et c'est bien utile car j'avoue : je ne consomme

pas du champagne tous les jours ». Ce que Jacques ne dit pas, c'est que la chasse est une autre de ses passions et que parfois le temps lui manque pour faire pétiller davantage encore sa collection.

# C'est la reprise des cours d'informatique

**Saint-Léger-sous-Cholet** — Les cours d'informatique reprendront en janvier au centre social intercommunal. Les inscriptions sont d'ores et déjà lancées.

## Le rendez-vous

« Les cours informatiques sont animés par des bénévoles, ce ne sont pas des formateurs », argue-t-on au centre social intercommunal Ocsigène (CSI). « Nous sommes là pour accompagner les demandes de chacun avec une grande capacité d'adaptation suivant les besoins. »

La mise en place des cours informatiques remonte à 2013. Ils ont été montés par le groupe de jeunes retraités Retraite active. Ils s'adressent à tous et 135 personnes y ont déjà été formées.

De nombreuses démarches administratives se font couramment via internet d'où l'intérêt de savoir aller sur un site, télécharger un document ou consulter sa banque, faire des achats sur le Web, etc.

« Il y a également les personnes qui reçoivent un ordinateur en cadeau. Leurs enfants ou petits-enfants leur montrent rapidement comment ça fonctionne, mais ce n'est pas suffisant », note Marie Danièle Guedon, chargée de communication au CSI.

L'objectif de ces cours est que les gens puissent s'y retrouver en fonction de leurs centres d'intérêt. On peut y venir avec son ordinateur portable, cela favorise les apprentissages, mais du matériel est aussi disponible au centre social.

## Niveaux différents

Les groupes, de cinq personnes maximum, sont formés en fonction des aptitudes des demandeurs et suivant des thèmes. On distingue ainsi les grands débutants, les débutants, l'utilisation de la tablette et la création d'albums photos.

Les cours grands débutants



Maurice Challet, Marcel Fillaudeau, Dominique Faucher, Corinne Drouet, Françoise Manceau et Jean-Claude Bigard interviennent chacun dans un domaine particulier.

s'adressent aux personnes qui n'ont jamais touché un ordinateur. Avec un animateur par personne, l'objectif est de leur faire découvrir leur matériel, le clavier et apprendre à manier la souris...

Chez les débutants, on découvre la messagerie (créer son adresse mail, recevoir et envoyer des messages, les pièces jointes, faire des dossiers, classer, etc.) et internet (aller sur des sites).

Les cours de tablettes sont arrivés plus tard tout comme ceux dédiés à la création d'albums photos, pour répondre à la demande. Enfin, le café informatique mis en place en octobre dernier, n'est pas relancé dans l'imédiat. On y traite d'une question précise dans un premier temps (sécurité informatique, par exemple), puis c'est la foire aux questions.

Une réunion est prévue le samedi 13 janvier à 9 h 30 sur le thème OÙ

en êtes-vous en informatique, que peut-on faire pour vous aider ?

**Tarifs**, dans tous les cas, l'adhésion au CSI est de 4 €/an. Puis, 42 € les six cours de 2 h pour grands débutants et débutants, 14 € pour la tablette et 21 € pour apprendre à créer un album photos.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

## « S'adapter à chacun »

Les cours d'informatique reprennent au centre social Ocsigène. Depuis 2013, 135 personnes ont bénéficié des conseils d'animateurs bénévoles.

Le centre social intercommunal Ocsigène (CSI) a commencé à dispenser des cours d'informatique en 2013. « L'initiative en revient au groupe de jeunes retraités actifs qui, à l'époque, souhaitaient se familiariser avec l'outil informatique », souligne Marie-Danièle Guédon, assistante de direction. Une nouvelle session démarrera en janvier 2018. « L'objectif est de savoir s'adapter aux attentes de chacun pour que les apprenants puissent s'y retrouver. Nous faisons plutôt des choses pratiques pour faciliter la compréhension du langage informatique », explique Marcel Fillaudeau, conseiller bénévole.

« Nous faisons des choses pratiques »

Les cours ont une durée de deux heures. Ils réunissent un maximum de cinq participants qui sont accompagnés par un conseiller et deux assistants. Il est souhaitable de venir avec son ordinateur portable. Le CSI peut également en mettre à disposition le temps des cours. La convivialité n'est pas oubliée. Il y a toujours un temps réservé à la pause-café avec quelques petits gâteaux.

À partir de janvier, quatre modules sont proposés. Le premier s'adresse aux grands débutants (découverte



Le centre social intercommunal Ocsigène (CSI) a commencé à dispenser des cours d'informatique en 2013. Une nouvelle session démarrera en janvier 2018.

de l'appareil et du clavier). Le second concerne les débutants (traitement des mails, classement des fichiers, consulter sa banque...). Le troisième est destiné à apprendre à se servir d'une tablette numérique. Le quatrième est destiné à la création d'un album photo.

Pour mieux cerner d'autres besoins, une réunion est prévue, sur inscription, le mardi 13 janvier 2018 à 9 h 30.

Le thème est : « Où en êtes-vous en informatique ? Que peut-on faire pour vous aider ? ».

Tarif : 42 € les six cours pour les modules un et deux. 14 € les deux cours pour le module trois. 21 € les trois cours pour le module quatre. Il faut ajouter 4 € d'adhésion au CSI.

Contact : Tél. 02 41 56 26 10.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Beau succès de la bourse d'échange placomusophile



Samedi, la bourse d'échange des placomusophiles a connu un beau succès.

Les placomusophiles sont collectionneurs de capsules de champagne et autres vins pétillants.

À Saint-Léger-sous-Cholet, un groupe d'amateurs a constitué un club en début d'année sous la houlette de Claude Françoise, son président, et Philippe Coutant, secrétaire. L'association compte désormais 26 adhérents. « Nous en avons quatre supplémentaires depuis samedi, le jour de la bourse, et autant en réflexion pour notre assemblée générale en février, apprécie Philippe Coutant. Ça pétille chez les placomusophiles ! »

L'association organisait donc samedi sa première bourse d'échange à Saint-Léger. Un succès. « Les collectionneurs attendaient l'ouverture de la salle tôt le matin, on était

à peine prêts, raconte le secrétaire. On ne s'attendait pas à autant de monde. »

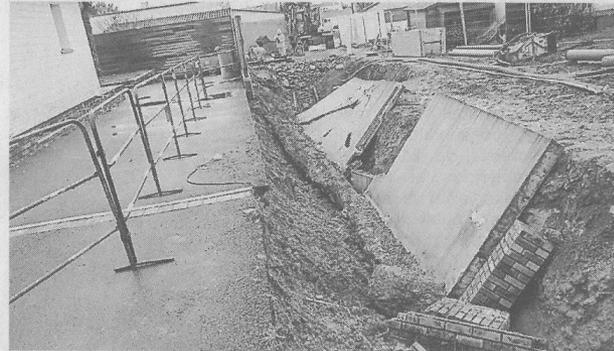
La bourse a drainé des clubs de Nantes, Angers, Segré, Fontenay-le-Comte, Tours, Thouars... Mais également des particuliers et quelques curieux saint-légeois venus découvrir l'activité. Les échanges ont été nombreux et une vente de doubles (voire des triples) a été réalisée au profit du Téléthon.

Outre ce rassemblement, les placomusophiles se réunissent tous les deux mois au pôle culturel pour échanger leurs capsules et compléter leurs collections souvent suivant des thèmes.

**Samedi 10 février**, prochaine réunion d'échange, lors de l'assemblée générale, à 14 h, au pôle culturel.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Un mur de clôture s'effondre, les travaux suspendus



Le mur de clôture d'un rive-rain longeant le chemin reliant la rue du Chemin-Vert et celle de l'Étoile s'est effondré dans une tranchée réalisée dans le cadre de la reprise des réseaux d'assainissement.

La deuxième tranche des travaux de renforcement des réseaux d'assainissement est provisoirement suspendue après l'effondrement du mur de clôture d'un rive-rain.

Le chantier a débuté en novembre, rue du Chemin-Vert, en remontant vers la rue de l'Étoile. C'est au numéro 9 de la rue de l'Étoile, dans la nuit de lundi à mardi, que le mur de 12 m de long sur 2 m de haut, longeant le chemin reliant la rue de l'Étoile à celle du Chemin-Vert, a chuté dans une tranchée très profonde (jusqu'à 3,50 m).

Le sol rocheux, les vibrations, les

intempéries et la légèreté de la semelle semblent en être à l'origine.

Vendredi, lors de la réunion du conseil municipal, Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, a fait part de la décision « d'enlever le mur et de reboucher provisoirement la tranchée pour sécuriser ».

Le dossier est désormais dans les mains des experts. Le chantier devait atteindre la rue C.-Lavau avant Noël. La rue de l'Étoile reste, quant à elle, bouchée, et la déviation est maintenue, « au moins jusqu'au début de l'année ».

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Salle de la Prairie : nouveaux tarifs de location en 2020

Comme pour les autres salles municipales, les tarifs de location de la salle de la Prairie sont rehaussés de 1 %. « Dans la mesure où l'on peut réserver la salle deux ans avant la date d'une manifestation, les tarifs votés sont ceux applicables en 2020 », a précisé le maire, Jean-Paul Ollivars.

L'ensemble des tarifs est décliné à partir des prix de base des non Saint-Légeois. À titre d'exemple, le tarif plein pour la location d'une journée pendant un week-end est de 1 171 € (salle principale, bar et cuisine). Il

en coûtera 769 € aux Saint-Légeois. Pour les associations saint-légeoises la location de la salle principale avec bar et cuisine (pour une soirée entre 200 et 400 personnes) s'élèvera à 355 €.

À propos des réservations, Jean-Pierre Joselon, adjoint à la vie associative, a comptabilisé « 82 locations à l'année ». « En gros, une location et demi par semaine », précise le maire. Une bonne fréquentation, fidèle aux prévisions de l'équipe municipale. Pour 2018, les réservations sont d'ores et déjà de 59.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Foot : remplacement des douze lampes sur quatre ans

Afin de faire face aux pannes récurrentes des projecteurs des terrains de foot et aux coûts élevés engendrés à chaque remplacement (déplacement de nacelle de grande hauteur), le conseil s'est prononcé pour programmer le renouvellement systématique de douze lampes sur un cycle de quatre ans.

« L'idée, c'est de faire du curatif en

remplaçant un groupe de lampes. Il est plus intéressant de faire venir la nacelle pour quatre lampes que pour une », assure Dominique Cousin, délégué au réseau énergie.

Pour la fin de l'année, et au vu de l'urgence de remplacement d'un projecteur hors service, le devis de 2 074 € pour quatre points lumineux (pour la part communale) a été signé.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Le retour aux quatre jours souhaité à l'école publique

Lors d'un comité de pilotage entre enseignants, parents et élus communaux, l'école publique a émis le souhait d'un retour à la semaine de quatre jours. Souhait validé en conseil d'école.

La municipalité confirmera la décision du conseil d'école lors de sa

prochaine séance de janvier, auprès de l'Académie qui prendra la décision finale. De son côté, la commune décidera, en janvier également, la suppression des temps d'activités périscolaires. L'école privée réserve, quant à elle, sa décision dans l'attente de l'avis du diocèse.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Saint-Léger en fête concentré sur une soirée

Au vu de la fréquentation l'après-midi de l'animation communale Saint-Léger en fête, en juin, la municipalité a fait le choix de concentrer l'action en soirée uniquement. Qui connaît, elle, une grande affluence.

Le programme se déclinera donc autour d'un apéro suivi d'une paella, de la soirée dansante et du feu d'artifice. La paella ayant été bien appréciée, « ce serait bien qu'elle devienne un marqueur de cette fête », pense le maire, Jean-Paul Olivarès.

Il a également rappelé le passage

du Tour de France dans la commune, cet été. Précisant que les deux associations cyclistes sont associées à la réflexion pour l'accueil de « ce gros événement ».

Le tour de France passera à Saint-Léger-sous-Cholet, le 9 juillet. Il arrivera de Cholet par la rue de la Vendée, tournera au rond-point de la place du 14-Décembre-1863 (parking de La Poste) et prendra la rue de Bretagne, en direction de la route de Saint-Macaire.

# Les tarifs 2019 de location des salles

Voici les tarifs de location des salles municipales pour 2019. L'augmentation est de 1 % par rapport aux tarifs 2018.

**Salle du foyer municipal :** particuliers hors Saint-Léger, de 135 à 420 €, selon la nature et la durée d'utilisation ; Saint-Légeois, particuliers et entreprises de 90 à 270 €.

**Salle du Petit-Pré :** particuliers saint-

légeois, de 63 à 189 €. Pour les cours, la location de la salle du Petit-Pré, du foyer municipal ou du pôle culturel s'élève à 158 €, s'il y a moins de 20 séances annuelles et à 286 € si plus de 20 séances annuelles. La gratuité est accordée aux associations saint-légeoises pour les manifestations sans profit.

**Salle de la Prairie :** le tarif de base

pour la location, sur une journée, de la salle principale, du bar et de la cuisine, pendant un week-end, est de 1 171 €. Pour les particuliers saint-légeois, le coût est de 769 €. Il est de 355 € pour les associations saint-légeoises. « *Nous avons eu 82 locations en 2017. Il y a actuellement 59 réservations pour l'année 2018* », précise Jean-Pierre Joselon, adjoint.

## SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

### La rue de l'Etoile fermée pendant les fêtes

**Le conseil municipal s'est réuni vendredi dernier, trois jours après la chute du mur de l'Etoile.**

**Cadre de vie.** A la suite de la chute d'un mur, 9 rue de l'Etoile (voir Courrier de l'Ouest du 29 novembre), les travaux de la deuxième tranche du secteur Cesbron-Lavau vont prendre du retard. « *Ce retard vient s'ajouter à celui de trois semaines dû aux difficultés rencontrées avec la partie rocheuse du sol* », souligne Jean-Robert Tignon. Il ajoute : « *La tranchée dans laquelle est tombé le mur va être provisoirement rebouchée. La rue de l'Etoile restera fermée pendant les fêtes de fin d'année* ».

**Rythmes scolaires.** Le conseil d'école exceptionnel à l'école publique a confirmé le souhait des parents de revenir à la semaine de quatre jours de classe. « *Le conseil municipal prendra sa décision lors de la réunion de janvier* », ajoute Jean-Paul Olivarès.

**Restaurant scolaire.** Sur l'année 2016/2017, le total des recettes s'élève à 205 708,80 €, dont 109 467,09 € pour les repas enfants et 92 452,87 € de participation communale. Le total des dépenses s'élève à 205 708,80 €, dont 45 763,85 € au titre de l'alimentation et 143 274,83 € pour le personnel. La participation communale représente 44,94 % des recettes. Le prix de revient d'un repas est de 6,26 € dont 1,37 € pour la part alimentaire. « *Les parents ne payent que 54 % du prix du repas, ce qui paraît raisonnable* » souligne Jean-Paul Olivarès.

**Maison de l'enfance.** Le conseil confirme le choix du cabinet d'architecte INSO pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier d'extension. La mission de base complète, y compris la mission étude d'exécution, se chiffrera à 10,23 % du montant des travaux. La mission ordonnancement, pilotage et coordination (OPE) sera également assurée par le cabinet INSO

pour un forfait de 1 500 €.

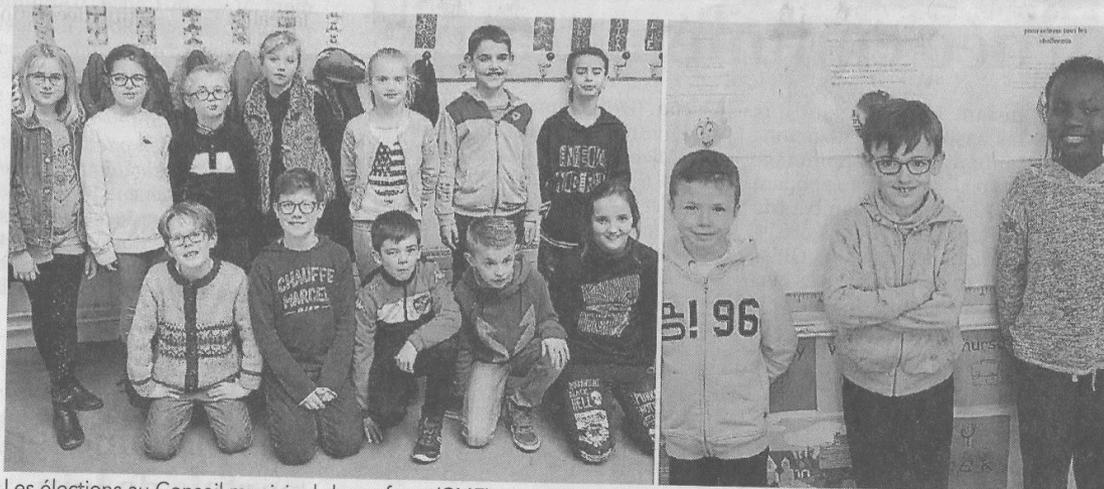
**Ouverture dominicale des commerces.** Le conseil autorise les ouvertures de commerces de détail le dimanche, après consultation des entreprises concernées dans la commune, les 18 mars, 18 novembre et 25 novembre.

**Terrain de football.** Le conseil accepte le devis pour le remplacement d'un projecteur hors service (4 points lumineux). Il se chiffre à 2 074,37 € (lampes plus nacelle). Il accepte, également, que soit programmé un renouvellement systématique de 12 lampes sur quatre ans. « *Nous éviterons ainsi les interventions dans l'urgence comme cela arrive trop fréquemment* », précise Dominique Cousin.

**Communication.** L'animation « Saint-Léger en fête » sera concentrée sur la soirée. Le repas sur le thème de la paella est conservé. Il sera suivi d'une soirée dansante et du feu d'artifice. Prochaine édition le 16 juin 2018.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

# Élections : les candidats mènent campagne



Les élections au Conseil municipal des enfants (CME) auront lieu le 12 décembre. Lundi, les 12 candidats de l'école publique ont présenté leur programme comme les candidats de l'école privée des Tilleuls.

Les élections au conseil municipal des enfants (CME) auront lieu mardi 12 décembre. Lundi, les candidats de l'école publique et ceux de l'école privée des Tilleuls ont présenté leur programme. Il y a douze candidats : Maiwenn, Jules, Rafaël, Angéline, Rose, Tom, Noah, Aubin, Yalie, Fabio, Eulalie et Chady, pour quatre sièges à pourvoir. Avant d'exposer leurs projets, les candidats ont repris en chœur le refrain de la chanson « Liberté, égalité, fraternité », interprétée par la chorale d'enfants les Enfantastiques. « *Chacun a été invité à faire des propositions qui prennent en considération la nature, la solidarité et les loisirs* », pré-

cise l'enseignante, Béatrice Cesbron. « *Voter Maiwenn pour qu'il n'y ait plus de haine* » est le slogan d'une jeune candidate qui suggère d'installer des poubelles pour recueillir les mégots de cigarette, ou encore de mener des actions pour sensibiliser au handicap. Planter un arbre à chaque naissance, créer un jardin partagé avec récupérateur de pluie et de nombreuses autres idées sont émises.

### Le respect de la vitesse

A l'école privée des Tilleuls, Alban, Ange, Pierre, et Elsy, sollicitent les voix des élèves de CM1 et CM2 pour pourvoir les deux postes d'élus qui

se libèrent. Installer des bancs extérieurs salle de la Prairie, mettre un ralentisseur rue d'Anjou, font partie des propositions d'Ange dont le slogan est : « *Voter Ange, le monde sera aux anges pour relever vos challenges* ». Un skate parc, des panneaux lumineux pour sensibiliser au respect de la vitesse et bien d'autres initiatives sont suggérées. « *La réflexion a été conduite avec les parents et les élus en place* », précise l'enseignant.

Les jeunes candidats disposent encore de quelques jours pour convaincre leurs camarades d'opter pour leur programme.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Les tarifs municipaux en hausse de 1 %

Lors du dernier conseil, vendredi, les tarifs des divers services communaux ont été augmentés de 1 % pour l'année 2018. Une hausse uniforme, identique chaque année.

Concernant les concessions au cimetière, le tarif est de 61 € ou 78 € suivant la durée, de 551 € au columbarium, de 205 € pour une cavurne, et de 84 € au jardin du souvenir.

La cotisation à la médiathèque passe de 13 € à 14 € par an.

Pour la location des salles municipales, dans tous les cas, les tarifs évoluent suivant le nombre de jours et d'espaces réservés. La location est gratuite pour les associations saint-légeoises.

Au foyer, les tarifs varient de 90 € à 275 € pour les particuliers et entreprises saint-légeoises.

Les forfaits pour les activités annuelles sont de 158 € et 286 €, suivant le nombre de séances proposées. Une réduction d'environ 35 % est accordée aux Saint-Légeois.

Ces tarifs sont compris entre 135 € et 286 € pour les particuliers extérieurs à la commune. Pour la salle du Petit-Pré, ils évoluent de 63 € à 189 € pour les particuliers. Ils sont également de 158 € et 286 € pour des forfaits activités annuelles, de même qu'au pôle culturel.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Commerces de détail ouverts trois dimanches

Le maire peut autoriser l'ouverture de commerces de détail le dimanche.

Après consultation des entreprises saint-légeoises concernées, le conseil municipal, moins deux voix contre, s'est prononcé en faveur des 18 mars, 18 et 25 novembre.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Restaurant scolaire : les parents participent à 54 %

« C'est un vrai service », souligne Jean-Pierre Joselon, adjoint vie associative et communication, à l'énoncé du budget global du restaurant scolaire.

La participation financière des parents y est en effet de 54 %, pour environ 45 % de part communale.

La part alimentaire entre pour 22 % dans le prix de revient du repas, dont le montant est de 6,26 €.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### L'extension de la maison de l'enfance à l'étude

Le projet d'extension de la maison de l'enfance se précise. Il doit répondre aux besoins grandissant des services de la petite enfance, dont la fréquentation croît de façon importante. Le conseil municipal a ainsi étendu les compétences de l'agence d'architecture INSO de Cholet (maîtrise d'œuvre) en lui confiant le pilotage et la coordination du projet. Coût : 1 500 € HT (hors taxes).

# Une campagne électorale juvénile prometteuse

**Saint-Léger-sous-Cholet** — Environnement, sécurité et solidarité sont au programme des candidats au conseil municipal d'enfants (CME). Équipements sportifs et jeux y tiennent aussi bonne place.

Le conseil municipal d'enfants (CME) concerne les enfants en classe de CM1 et CM2. Il est renouvelé par moitié tous les deux ans.

Lundi, les candidats – quatre à l'école privée et douze à l'école publique – ont présenté leurs programmes à leurs camarades et à la presse. Les élections du mardi 12 décembre désigneront deux élus à l'école privée et quatre à l'école publique, le nombre d'élus étant au prorata du nombre d'élèves.

Les jeunes fourmillent d'idées pour améliorer leur cadre de vie, et souvent envers celui des plus démunis. Ils sont conscients, néanmoins, que « **tout ne peut pas se réaliser** ».

L'expérience des élus sur le départ (désormais en 6<sup>e</sup>) a parlé. La plupart du temps, leurs programmes ont été discutés avec leurs camarades mais également leurs parents.

## Des poubelles à mégots

Voici, pêle-mêle les idées dominantes. Côté sécurité, la mise en place de ralentisseurs est récurrente. Limiter la vitesse (pose de panneaux lumineux) et faire en sorte que les 30 km/h soient respectés sont une priorité. On trouve également la pose de feux tricolore, une piste cyclable



Devant leurs affiches, Alban, Pierre, Ange (Elsy est absente sur la photo) sont les candidats de l'école des Tilleuls. Deux d'entre eux auront le privilège de siéger au CME au terme de l'élection qui se déroulera le 12 décembre. À l'école publique, le vote désignera quatre élu(e)s parmi les douze postulants : Maëwen, Jules, Raphaël, Angeline, Rose, Tom, Noah Aubin, Yalie, Fabio, Eulalie et Chady qui posent ici devant les affiches qu'ils ont réalisées pour leur programme.

entre Saint-Léger et Cholet.

Concernant l'environnement, vaste programme, là encore, avec « **l'installation de poubelles à mégots** », une journée nettoyage, la création d'un club nature, d'un hôtel à insectes, de jardins partagés ou encore pédagogiques, la récupération des eaux de pluie, la plantation d'un arbre par naissance dans la commune.

Les enfants imaginent la solidarité autant au sein de leur commune qu'à l'étranger. En faveur des « **enfants hospitalisés de Cholet** », par des actions de sensibilisation au handicap (collecte de bouchons), « **en récupérant les piles au profit du Téléthon** », en aidant les plus démunis par des collectes de jouets, sans oublier différentes actions pour soute-

nir Gasma ou encore pour « **creuser des puits en Afrique** ».

Côté loisirs, les jeunes verraient bien davantage de projections cinéma, salle de la Prairie.

Sur le plan sportif, « **on aimerait un skate-park** » en priorité. Suivent la rénovation des équipements sportifs ainsi qu'une journée multisport pour tous.

# Dans quelques jours, du gaz sortira de l'usine

L'usine de bio méthanisation de La Séguinière devrait commencer à produire le 15 décembre à partir de lisier et fumier de vingt-sept exploitations. L'aboutissement d'un projet de quatre ans.

Pourquoi ? Comment ?

## Quelle est l'origine du projet ?

« Nous étions quatre voisins à y réfléchir en 2013, mais ça n'avait pas abouti », confie Christian Chupin, qui préside aujourd'hui aux destinées de Bio-Méthane-Seg. En janvier 2014, « nous avons assisté à une réunion de la chambre d'agriculture qui cherchait des endroits où implanter des usines de méthanisation ». Le déclic. Dans la foulée, la société était créée.

## Bio-Méthane-Seg, qu'est-ce que c'est ?

C'est une Société par actions simplifiées (SAS), constituée en 2014 par vingt-sept exploitations agricoles de La Séguinière, Saint-Léger-sous-Cholet, Cholet, Saint-Anré-de-la-Marche, Saint-Macaire-en-Mauges, La Renaudière, Bégrolles-en-Mauges et La Romagne. Cette SAS est présidée par Christian Chupin.

## Où en est-on ?

Après une année de travaux, l'usine, installée au Carrefour des Garennes à La Séguinière, devrait démarrer ses activités avant le début des vacances de Noël. Peut-être même dès vendredi 15 décembre. Un aboutissement après un investissement de 6,5 millions d'euros. Le projet a été financé par le capital investi par les agriculteurs, des prêts bancaires et des subventions de l'Agence de l'eau et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « On obtiendra peut-être quelque chose d'un fonds européen. » Bio-Méthane-Seg crée également trois emplois.

## Et concrètement ?

L'usine va collecter lisier et fumier des vingt-sept exploitations. Des camions feront régulièrement le tour des fermes pour aller chercher la matière. Celle-ci, après un premier



Christian Chupin, l'agriculteur qui préside Bio-Méthane-Seg. Au sol, c'est par des canalisations enfouies dans cette tranchée en béton que le gaz produit par l'usine de méthanisation rejoindra le réseau.

mélange afin de l'uniformiser, sera stockée dans un immense digesteur pendant trente jours. « C'est dans cette cuve, chauffée à 40°, que se développent les bactéries qui produisent le gaz », explique Christian Chupin. Puis la matière est transférée dans une seconde cuve pour un mois également, dans laquelle se produit la même opération, mais avec des bactéries différentes. » Enfin, le résidu de la méthanisation (appelé digestat) est utilisé comme ferti-

lisant par les agriculteurs. « Et il n'a strictement aucune odeur. »

## Que devient le gaz ?

Une fois extrait des cuves, il est épuré dans un système de tuyauterie d'eau chaude, puis froide, avant finalement d'être injecté dans le réseau. « Il nous est acheté par ES Gaz de Strasbourg, qui peut ainsi se prévaloir d'un gaz vert. » Ce gaz est revendu onze centimes le mètre cube. L'usine produira 150 m<sup>3</sup> de gaz à l'heure, 24

heures sur 24, sept jours sur sept. Le tout sera surveillé en permanence par informatique interposée.

## Où va l'argent ?

La vente du gaz permettra, évidemment, de rembourser les banques avec lesquelles des emprunts ont été contractés pour une période maximale de treize ans. Mais une part du bénéfice sera également reversée aux agriculteurs.

Vincent COTINAT.

## La méthanisation se développe autour de Cholet

La bio méthanisation fait des émules dans le territoire de l'Agglomération de Choletais (AdC). Tout près de Cholet, à Maulévrier, 34 exploitations rassemblant 74 agriculteurs, venus de Maulévrier, Yzornay, La Tessouaille, Vezins, Saint-Pierre-des-Echaubrognes et Loublande, ont également monté une SAS (lire ci-dessus) appelée Rivergaz. « Nous avons déposé le permis de

construire et la demande d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) le 10 octobre, indique le président de la SAS, Laurent Loiseau. Il y a au moins dix mois d'instruction. »

Mais Rivergaz dispose déjà d'un terrain de trois hectares situé route de Vezins, à Maulévrier. Les premiers coups de pioche devraient être donnés début 2019. Montant du projet :

8,5 millions d'euros.

Toujours dans l'AdC, à 35 kilomètres de Cholet, une usine a été inaugurée il y a deux mois à Mhiers, pour 8,7 millions d'euros. Elle est installée sur un terrain de quatre hectares à proximité de la zone des Courtlils. Elle produit « à la fois de l'électricité et de la chaleur », explique Jean-Noël Girard, le président de Bioénergie Vihiers. Ce qui per-

met, par exemple, de chauffer une salle de sport, le pôle santé et une douzaine de maisons. Sans doute le collègue en septembre, et pourquoi pas la future piscine en 2020. »

Et à cinq kilomètres de là, mais hors de l'AdC, Montilliers a, elle aussi, inauguré son usine, qui tourne depuis mai. Là aussi, on produit de l'électricité et de la chaleur. Ce site aura coûté 6,5 millions d'euros.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Des repas à la place du voyage des anciens combattants



La section des anciens combattants n'organise qu'un concours de belote en 2018. « Car on a de moins en moins de valides à l'organisation », souligne Gabriel Chiron.

Gabriel Chiron préside la section UNC-AFN (Union nationale des combattants en Afrique française du Nord) depuis vingt-deux ans. Un groupe qui compte aujourd'hui quarante adhérents, dont treize veuves.

« Il ne reste qu'une personne, Marie-Louise Lefort, 92 ans, pour représenter les anciens combattants de 1939-1945 », précise le président, en rappelant les disparus de l'année en cours.

Depuis le regroupement des sections de Saint-Léger, La Séguinière et Saint-Christophe, les cérémonies des 8-Mai et 11-Novembre tournent et sont célébrées une fois sur trois à Saint-Léger-sous-Cholet.

Ce sera Saint-Christophe, en 2018 ;

Saint-Léger, en 2019. Les activités organisées par les Saint-Légeois comprennent un concours de belote le 23 février, salle de la Prairie ; un concours intercommunal, à La Séguinière, le 22 mars ; un repas réunissant membres et conjoints, le 12 avril.

« Il remplace le voyage qu'on organisait à cette période », note Gabriel Chiron. En mai, « on participera au congrès départemental à Baugé ». En septembre, une journée familiale remplacera le pique-nique.

Très attachée au devoir de mémoire, la section poursuit par ailleurs ses actions de sensibilisation auprès des écoles. En décembre, elle sera présente aux commémorations de la fin de la guerre d'Algérie, à Cholet.

## SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

### Les anciens combattants vont intervenir auprès des écoliers



Les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (CATM) ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de Gabriel Chiron, jeudi.

Les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (CATM) ont tenu leur assemblée générale, sous la présidence de Gabriel Chiron, jeudi. La section compte 40 adhérents dont 13 veuves. Elle participe aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre avec ses homologues de La Séguinière et Saint-Christophe-du-Bois. Elles se dérouleront à Saint-Christophe en 2018 et à Saint-Léger en 2019.

L'an prochain, l'association se rendra au congrès départemental qui se

déroulera à Baugé. Elle organisera un concours de belote le 23 février à 14 heures à la salle de la Prairie. Un repas et une journée familiale sont respectivement prévus les 12 avril et 12 septembre. Gabriel Chiron et Yves Guillou, président des anciens combattants de La Séguinière, animeront une séance de sensibilisation au devoir de mémoire auprès des enfants des écoles de Saint-Léger. Le tiers sortant composé de Pierre Martineau, Michel Loiseau et Pierre Baron est réélu.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

## Marché de l'Avent réussi à l'école des Tilleuls



Les écoliers ont interprété quelques chants : « Vive le vent », « Le P'tit Renne au nez rouge »...

Enfants, parents, grands-parents et enseignants de l'école privée des Tilleuls se sont retrouvés vendredi, à l'occasion du marché de l'Avent organisé par l'Association de parents de l'enseignement libre (APEL).

Ces dernières semaines, les élèves ont participé à différents ateliers de bricolage pour créer les objets qui ont été proposés sur les étals du marché. « De leur côté, les parents ont recyclé des boîtes de conserve en pots dans lesquels des bulbes de jacinthe ont été plantés », précise Laëticia Blanchard, présidente de l'association. Les mamies de l'école de couture ont apporté leur concours en confectionnant des bouillottes, des trousses... Si on ajoute les confiseries, les crêpes et les gâteaux, le public n'avait que l'embarras du choix.

Les écoliers ont interprété quelques chants : « Vive le vent », « Le P'tit Renne au nez rouge »... « Les bénéfices servent à financer les projets de l'équipe éducative et ceux de l'Organisation de gestion qui entretient les bâtiments », souligne Laëticia Blanchard. La prochaine manifestation, l'APEL du jeu, aura lieu le 24 mars. Elle marquera le début de la Semaine sans écran.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

## Saint-Léger cyclotourisme va bien



La sortie de Saint-Légier-la Chiésaz en Suisse, 785 km en six étapes, lors du rassemblement des Saint-Léger de France, restera dans les annales.

Dimanche, le club de Saint-Léger cyclotourisme, présidé par René Godineau, a tenu son assemblée générale. Jean-Pierre Joselon, adjoint à la vie administrative représentait la municipalité.

Le club est affilié à la Fédération française de la discipline depuis 2010. La grosse manifestation annuelle concerne la randonnée des boudins. Ouverte aux cyclotouristes, aux marcheurs et aux vététistes, elle a réuni plus de 2 200 participants en 2017. « *Le succès de cette manifestation se perpétue d'année en année grâce à l'implication bénévole des membres de la famille et des amis des adhérents. N'oublions pas que le résultat financier de cette randonnée fait vivre Saint-Léger cyclotourisme* », souligne le président.

La sortie du club sur trois jours à Saumur et ses environs a été appréciée. Celle de Saint-Légier-la Chiésaz en Suisse, 785 km en six étapes, à l'occasion du rassemblement des Saint-Léger de France, restera dans

les annales.

Pour l'année 2018, en dehors de la traditionnelle randonnée des boudins, les cyclotouristes saint-légeois réfléchissent sur la destination d'une nouvelle sortie sur trois journées. Ils apporteront leur concours à la nouvelle course Cholet-Pays de la Loire, le 25 mars et aux animations mises en place le 9 juillet, à l'occasion du passage dans la commune du Tour de France.

### Une course contre-la-montre

Jean-Pierre Joselon insiste sur l'importance de cette journée lors de son intervention. « *Nous aurons la chance d'assister à une course contre-la-montre par équipes. La caravane publicitaire ouvrira le ban vers 13 heures et la dernière équipe passera vers 17 heures. Il faut se donner les moyens de rendre cette journée inoubliable. La municipalité va investir dans des polos aux couleurs de la commune. Tous les bénévoles en seront dotés* ».

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

## Un moment fort qui fédère les pongistes locaux



Les adhérents du Ping-pong loisir saint-légeois se retrouvent tous les ans en fin d'année pour faire le point autour de quelques douzaines d'huîtres.

Les adhérents du Ping-pong loisir saint-légeois se sont retrouvés, jeudi 14 décembre, pour dresser un bilan autour de quelques douzaines d'huîtres. « *C'est un moment fort du club qui réunit la quasi-totalité des membres. Nous en profitons pour convier nos partenaires* », confie le président Bernard Audusseau.

### 56 adhérents

Pour être pongistes au sein du club, il est indispensable d'avoir un statut de retraité. Ils sont 56 à se retrouver le mardi et le jeudi, de 14 h 30 à 17 heures. La plupart sont Saint-Légeois, mais ils viennent aussi des communes voi-

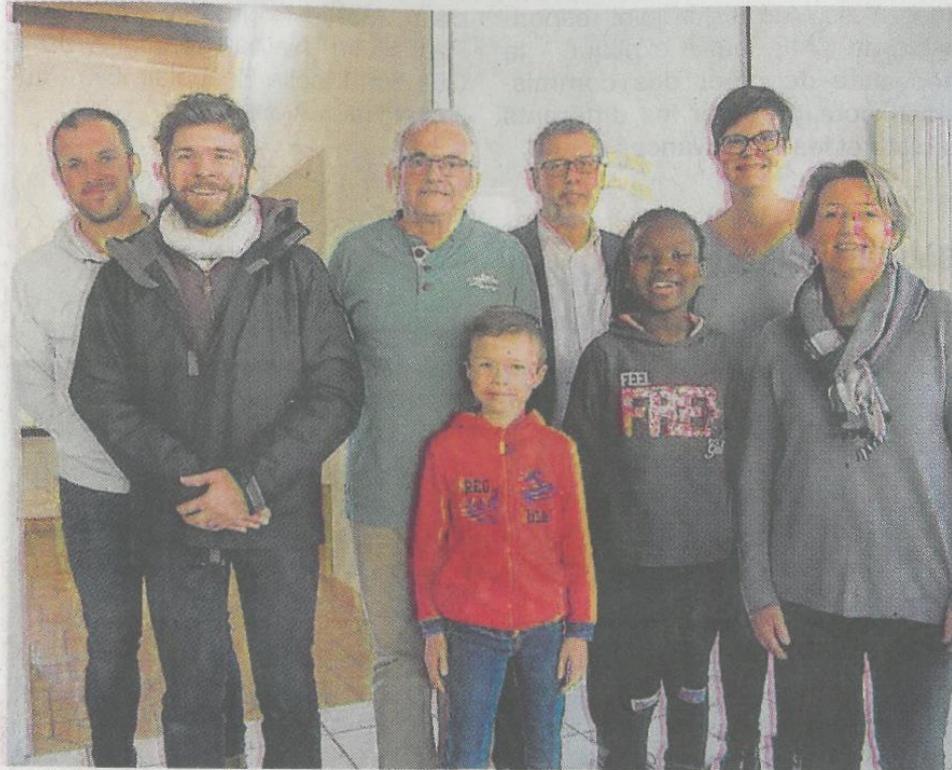
sines : La Romagne, Le Puy-Saint-Bonnet, Cholet, La Séguinière...

A 83 ans, Michel Jaouen est le doyen de ceux qui manient encore la raquette. « *J'ai commencé à l'âge de 16 ans au Foyer laïque de Cholet. Je suis encore licencié au club de Cholet Tennis de table. Je viens ici pour partager des moments conviviaux avec mes amis. Il m'arrive aussi de faire quelques sorties de 40 à 50 km à vélo quand le temps est clément* », explique-t-il.

Les pongistes apprécient de pouvoir évoluer dans un local agréable mis à leur disposition par la municipalité saint-légeoise.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Alban et Ange, les deux jeunes élus de l'école privée



*Le conseil municipal d'enfants (CME) a été partiellement renouvelé, mardi, en mairie. Manquait, dans notre article paru vendredi 15 décembre, intitulé « Les enfants ont voté pour leurs nouveaux élus », la photo d'Alban Pineau et Ange Kouhizoura, élus de l'école privée. Ils ont obtenu respectivement 19 et 18 voix. Les voici, ici en présence des élus adultes et de leur enseignant.*

## Saint-Léger-sous-Cholet

Ils ont la pêche, les retraités du ping-pong loisirs !



Les « paps » pongistes ne sont pas tous saint-légeois. Ils apprécient ici la convivialité d'une activité de loisir.

Le ping-pong serait-il source de bien vieillir ? Pourquoi pas ! A Saint-Léger-sous-Cholet, le ping-pong loisirs compte 56 adhérents dont la moyenne d'âge flirte allègrement avec les 70 ans.

Le doyen, Michel Jaouen, affiche 83 ans. Il a commencé le tennis de table à l'âge de 16 ans au foyer laïc de Cholet. Il est toujours licencié au club choletais. Il se permet également 30 à 40 km de vélo lorsque le temps le lui permet.

Les pongistes saint-légeois se retrouvent pour le loisir tous les mardis et jeudis après-midi. « Dans une ambiance courtoise où la bonne humeur est de rigueur », assurent-ils. Ils reconnaissent bénéficier « d'une superbe salle grâce à la municipalité », et apprécient leur nouvelle tenue « bienvenue malgré des chauffages d'appoint ».

Ping-pong loisirs, mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30, salle de tennis de table.

ouest  
france

## Saint-Léger-sous-Cholet

Les pêcheurs se mouillent pour compter les poissons



Les pêcheurs ont raclé le fond de l'étang à l'aide de filets pour compter les poissons.

L'association de pêcheurs a mis à profit l'abaissement du niveau d'eau de l'étang en raison des travaux d'assainissement, et l'a même amplifié, samedi, pour compter ses poissons.

Les pêcheurs ont installé un filtre à paille en aval (côté pêcherie) de manière à filtrer les sédiments. « Cette pêche d'inventaire nous permet de regarder l'état sanitaire des poissons », précisent-ils.

Il reste désormais peu d'eau dans l'étang. Les pêcheurs ont récupéré le poisson confiné en aval en passant des filets. La population pisci-

cole est estimée à environ 120 kg de poissons blancs (genre gardons), une vingtaine de carpes trophées atteignant pour certaines les 18 kg, 300 kg de carpes et un réalevinage de 50 carnassiers. Tous ont été remis dans leur milieu, dans la petite surface restée en eau.

Mais les pêcheurs n'ont pas sorti que du poisson et déplorent l'incivilité humaine. Ils ont en effet trouvé 600 à 700 canettes diverses, des barrières, des panneaux de la commune, des extincteurs et... un cyclomoteur.

## SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Il n'y avait pas que des poissons dans l'étang : 600 à 700 canettes trouvées



Outre des carpes, les pêcheurs ont trouvé des centaines de canettes.

Le niveau de l'étang communal a été sérieusement abaissé à l'occasion des travaux d'assainissement en cours dans le bourg. L'association des pêcheurs saint-légeois en a profité pour procéder à un inventaire des poissons. Environ 120 kg de poissons blancs (gardons), une vingtaine de carpes trophées dont certaines avoisinent les 20 kg, et 300 kg de

carpes normales ont été dénombrés. Les poissons ont ensuite été remis dans la petite surface restée en eau. Les pêcheurs regrettent les incivilités constatées à l'occasion de l'opération de comptage. Ils ont trouvé au fond de l'étang entre 600 et 700 canettes de bière, des barrières, des panneaux de la commune, un extincteur et un cyclomoteur.

Le **Courrier**  
de l'ouest

20 décembre 2017

## Saint-Léger-sous-Cholet

Pour Noël, ils ont joué au basket tous ensemble



*Rassemblés pour un après-midi ludique de basket, les jeunes de 7 à 15 ans du club Saint-Légeois ont évolué ensemble mercredi dernier.*

Le club de basket a organisé une animation de Noël, mercredi après-midi. Objectif, rassembler les catégories U9 à U15, soit les jeunes de 7 à 15 ans, dans un esprit ludique.

Toutes les tranches d'âges ont été mélangées pour former des équipes de manière à ce que les

plus grands gèrent les plus jeunes. « Ils se connaissent mais n'évoluent jamais simultanément », explique Alexandre Chauvet, entraîneur des U13 filles. Il encadrerait l'animation avec Yann Gobillot, membre du bureau. Les participants ont conclu cet après-midi jeux par un goûter.

## SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

### Au basket, les grands transmettent leurs connaissances aux plus petits



Mercredi une quarantaine de jeunes basketteurs des catégories U9 à U15 ont participé à l'après-midi de Noël.

Mercredi, une quarantaine de jeunes basketteurs des catégories U9 à U15 se sont retrouvés dans le cadre d'un après-midi de Noël préparé par l'équipe des responsables de l'ESSL basket. Dans un premier temps, les jeunes pousses du basket saint-légeois ont participé à des exercices de dribbles, de passes et de tirs... La séance était conduite par Alexandre Chauvet, responsable de la commission

technique, accompagné par Yann Gobillot. « L'idée, c'est que les plus grands apportent leurs connaissances aux plus petits. L'objectif est également de rassembler les jeunes pour leur permettre de mieux se connaître. Ils défendent les couleurs d'un même club mais les différentes catégories ne se côtoient pas si souvent que ça », souligne Alexandre Chauvet. En fin d'après-midi, les basketteurs ont partagé des crêpes.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Une souscription lancée pour recréer le bateau-lavoir



Des passionnés veulent ressusciter ce vestige qui a marqué la commune au XX<sup>e</sup> siècle.

# Ils veulent recréer leur bateau-lavoir

**QUE SONT-ILS DEVENUS - MAI 2017.** La Fondation du patrimoine a lancé une souscription pour la reconstruction du bateau-lavoir qui a marqué l'histoire de Saint-Léger-sous-Cholet.

Fabienne SUPLOT  
fabienne.suplot@courrier-ouest.com

**Q**uand j'étais petit, on allait à l'école à pieds. Tous les matins, je passais devant le bateau-lavoir où s'activaient des lavandières. Et puis de temps en temps, quand les adultes ne nous voyaient pas, on s'accordait le droit d'aller jouer dedans... »

A 82 ans, Jean Tignon n'a rien perdu de ce souvenir qui a marqué son enfance à Saint-Léger-sous-Cholet. Et il s'est assigné pour objectif de redonner corps à ce vestige du passé, témoin d'un temps où la corvée de linge relevait de l'exploit physique. « C'était un travail pénible, surtout en hiver. Ce n'est pas pour rien qu'à l'époque, on lavait les draps bien moins souvent qu'aujourd'hui ! » rappelle Françoise Martin, coprésidente des Amis de Léo avec son ami octogénaire. Avec un troisième comparse, Christophe Ripoché, ces amoureux du patrimoine local se sont lancés dans un projet un peu fou : reconstruire l'embarcation sur l'étang de Saint-Léger, où elle a flotté de 1890 et 1952.

« Il n'en reste plus rien aujourd'hui »

JEAN TIGNON. Bénévole

« Il n'en reste plus rien aujourd'hui, juste deux photos... » On y voit des laveuses agenouillées tout au bord, en pleine action : « C'était des particulières, ou des femmes qui en avaient fait leur activité. Je me rappelle bien de celle qu'employait ma mère. Elle allait de maison en maison avec une grande brouette » raconte Jean Tignon. « Elle commençait par faire bouillir le linge. Ensuite elle l'amenait sur le bateau pour le laver avec une



Christophe Ripoché, Françoise Martin et Jean Tignon ont pour objectif de reconstruire à l'identique le lavoir d'antan.



brosse et du savon. Le linge était tapé avec un grand battoir et rincé dans l'étang » explique Françoise Martin. « Pour rendre les draps bien blancs, elle le troyait ensuite dans du bleu de méthylène » complète Jean Tignon qui a commencé à s'atteler à la reconstruction du petit navire avec un groupe de bénévoles : « Un architecte à la retraite nous a aidés à faire des plans. Nous avons aussi bénéficié des conseils des Ateliers Perrault, spécialisés dans la rénovation ». Puis l'octogénaire est allé faire un tour par Chalonnes pour s'initier aux techniques d'étanchéité.

À force d'heures de travail, la coque est déjà bien avancée. Les bénévoles n'auraient jamais pu en arriver là sans la Fondation du patrimoine qui a accepté de les accompagner dans ce projet de « restitution ». « Ça n'a pas été facile de les convaincre dans la mesure où nous avons très peu d'archives sur lesquelles nous appuyer ! » Mais le caractère exceptionnel de ce projet, dont le coût est estimé à 25 000 €, a fini par l'emporter : « On ne trouve aujourd'hui aucune trace de ce type de bateau-lavoir en Maine-et-Loire, ni même en France. Et pourtant ce lieu de vie, était indispensable

à la population. C'était aussi un véritable journal local qui pouvait abriter jusqu'à seize lavandières dont les langues allaient bon train ! » peut-on lire sur le site de l'institution qui a versé 3 000 € aux Amis de Léo après avoir lancé une souscription en mai dernier. Pour l'heure, seuls 15 % de la somme nécessaire ont été récoltés. Tous comme les bénévoles, les dons restent donc les bienvenus.

[www.fondation-patrimoine.org/](http://www.fondation-patrimoine.org/)  
les-projets/bateau-lavoir-de-saint-leger-sous-cholet

# LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT

